

Autorisation environnementale (AENV) Biodiversité et paysages

Séquence : *Paysage*



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Introduction



- **Le paysage un concept objectif**
- **Le paysage un sujet transversal**
- **Le paysage un concept fédérateur de différentes politiques sectorielles**

SOMMAIRE

- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**
 - Lecture de paysage d'après photos
 - Lecture de paysage à partir de cartes, cadastre et iconographie
 - Les modes de représentations des paysages
 - Les outils et leurs limites
- **LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU PAYSAGE**
 - La DRAC
 - L'ABF
 - L'inspecteur des Sites
- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
 - Que doit-on attendre du volet paysage ?
 - La notion d'impact paysager
 - Le refus

- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : le bocage *(Notre Dame des Landes-Ouest France)*



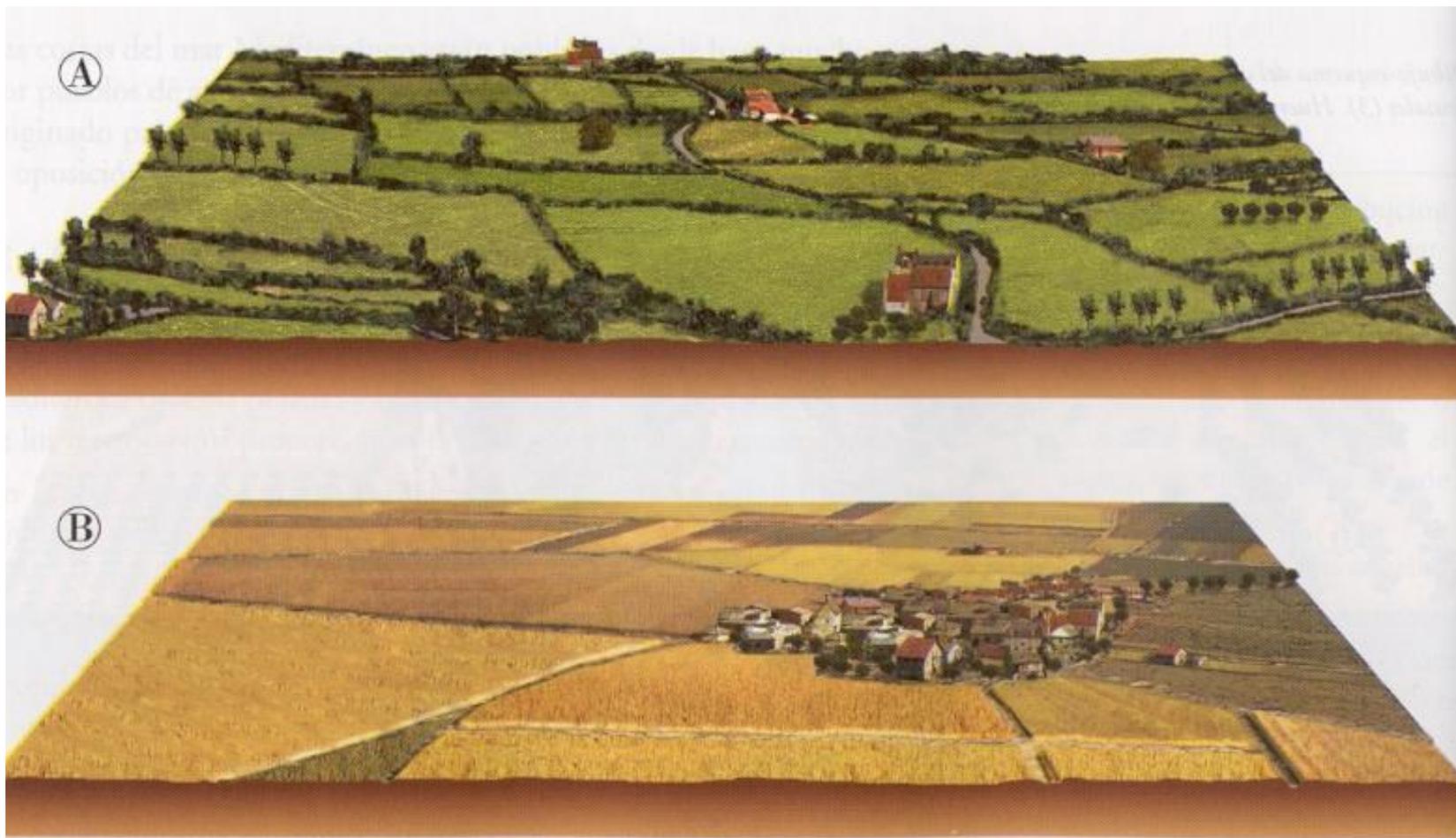
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : l'openfield (Photo : Rémi JANIN)



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : bocage (A) et Openfield (B)

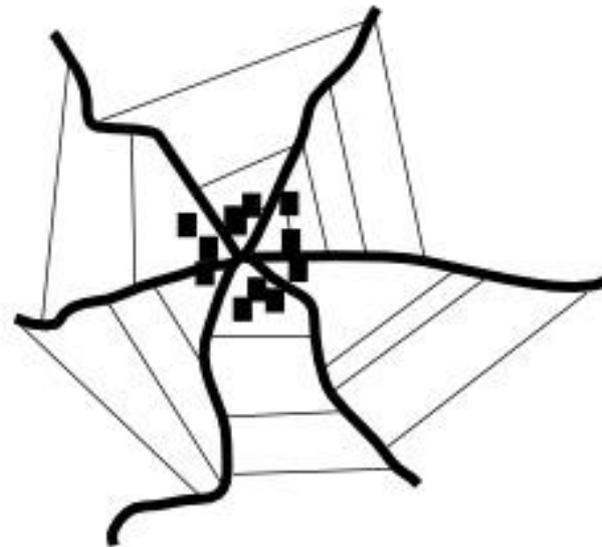


- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : bocage (A) et Openfield (B)



BOCAGE



OPENFIELD

- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

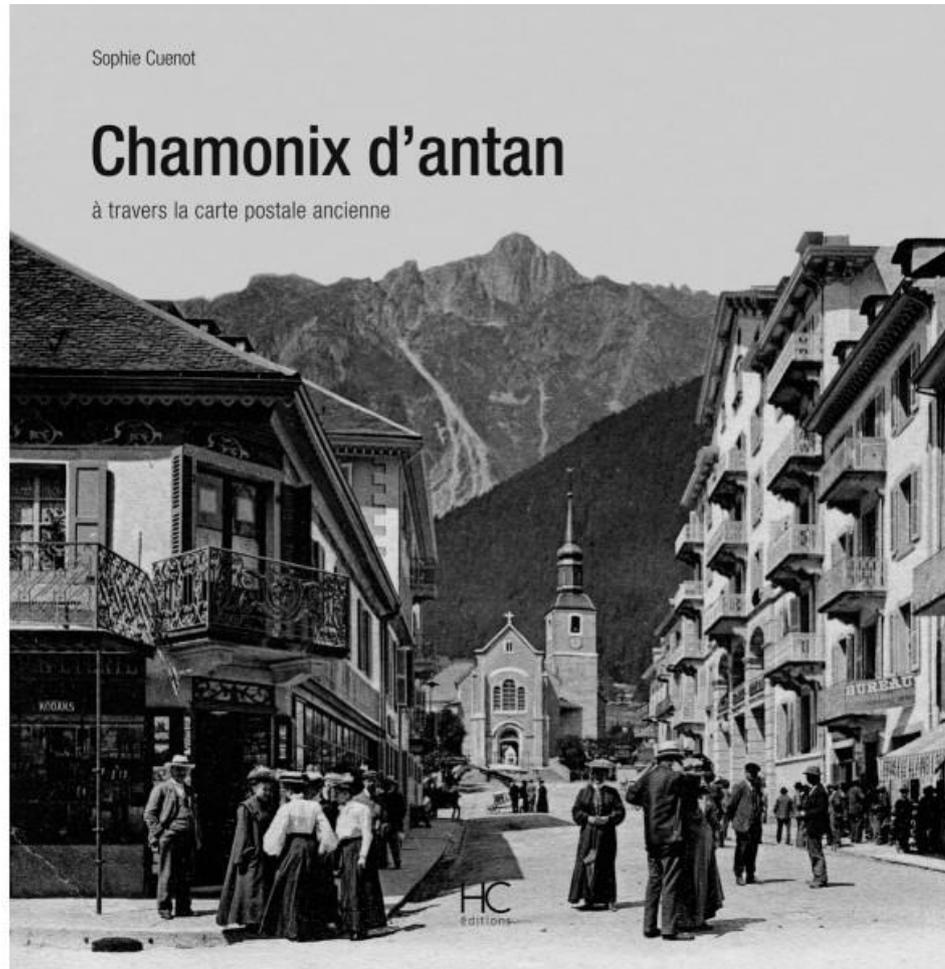
- Lecture de paysage d'après photos : **paysage littoral** (Perros GUIREC)



142. - Perros Guirec (C.-du-N.). — La jolie plage de Trestraou A. B.

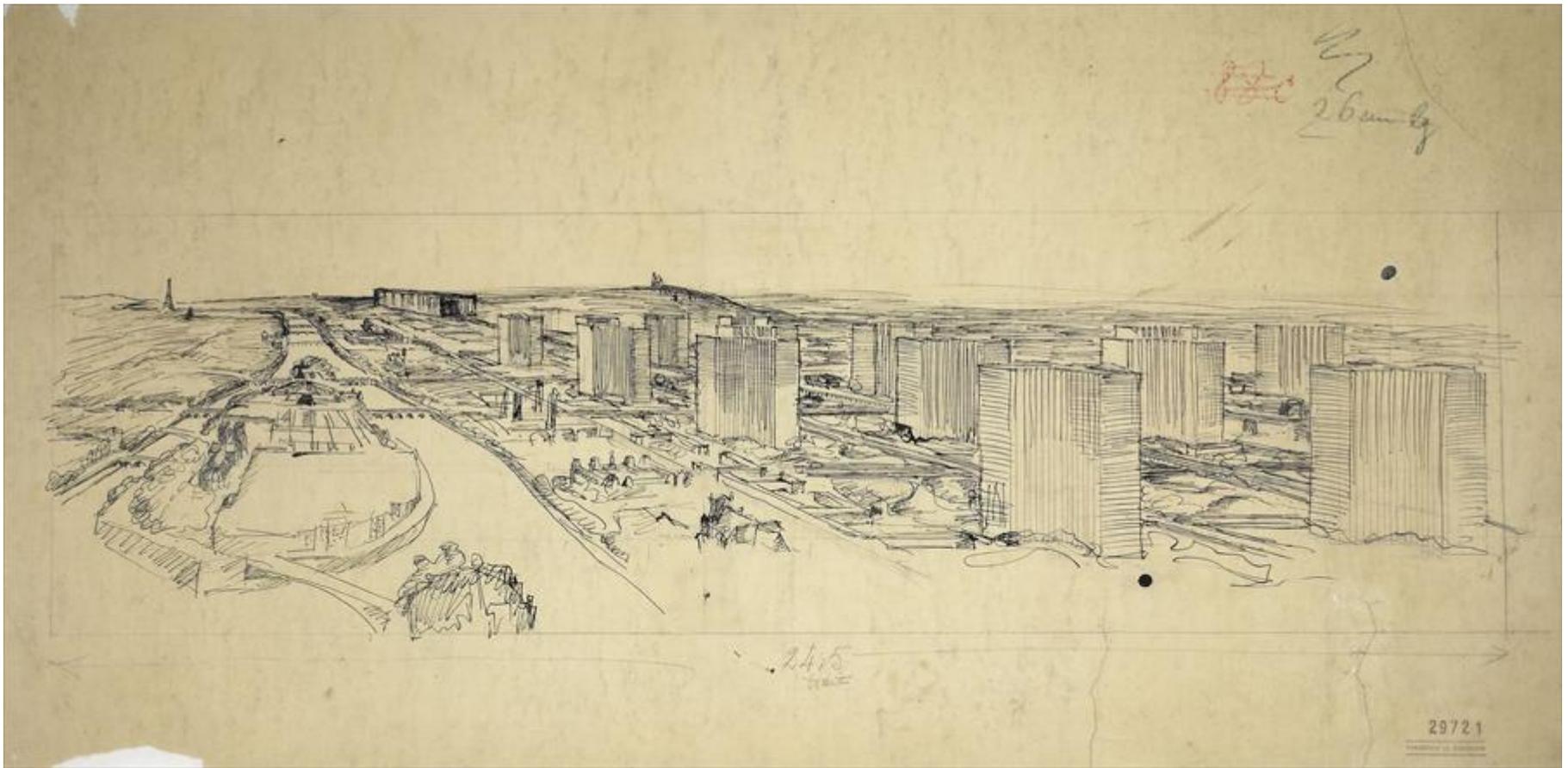
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : paysage de montagne (Chamonix – S. CUENOT)



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : **paysage de urbain** (plan Voisin – Fondation Le Corbusier)



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : paysage de urbain (Riverside - USA)



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : paysage péri-urbain



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : **paysage reconvertis** (usine Thyssen - Denis Couchaux)



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage d'après photos : paysage reconvertis (Ancienne carrière de sablon – Parc des Hautes bruyères à Villejuif)



Photo Quentin Missault

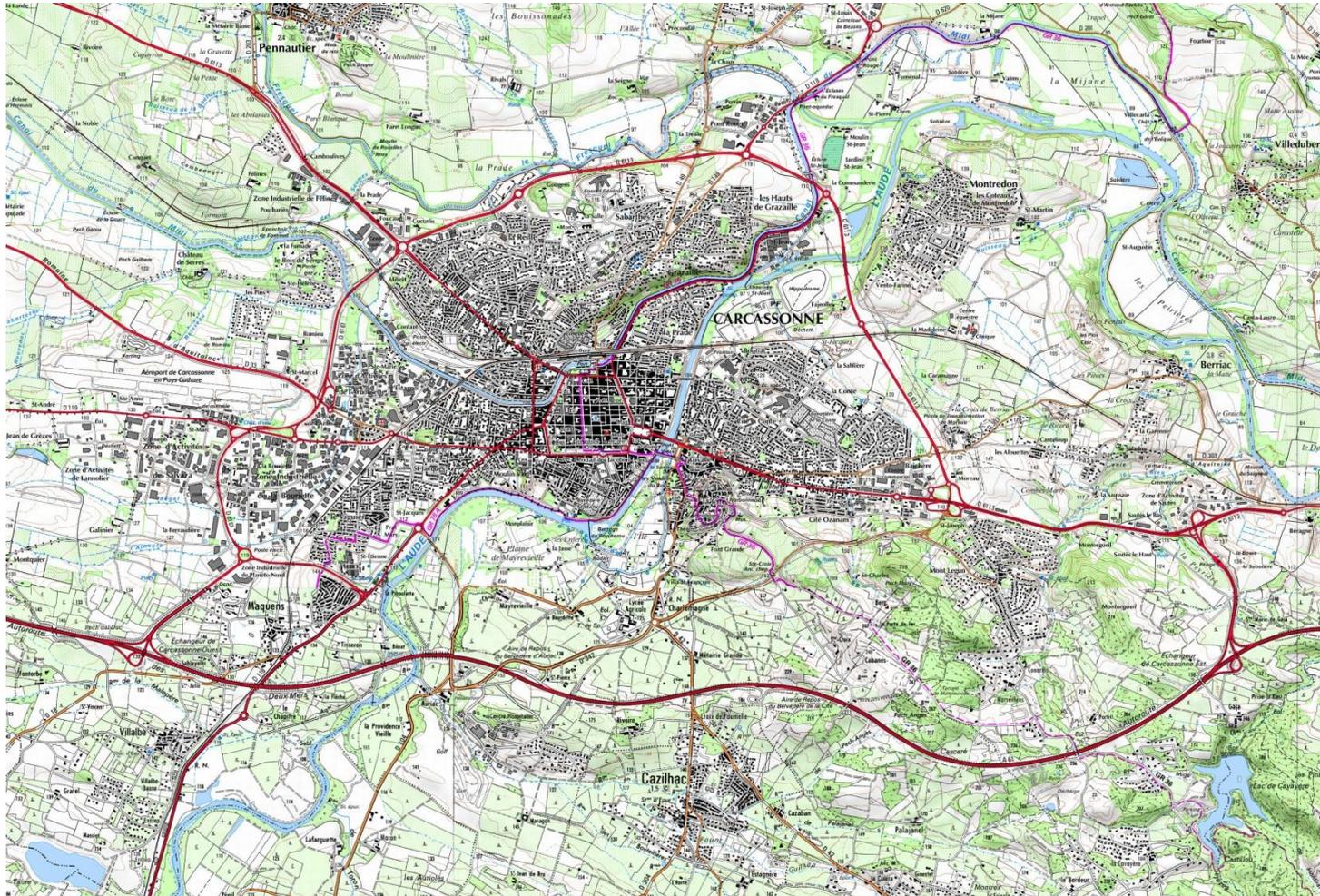
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage d'après photos : **paysage reconvertis** (Ancienne gravière de Passeligne – Parc Naturel urbain)



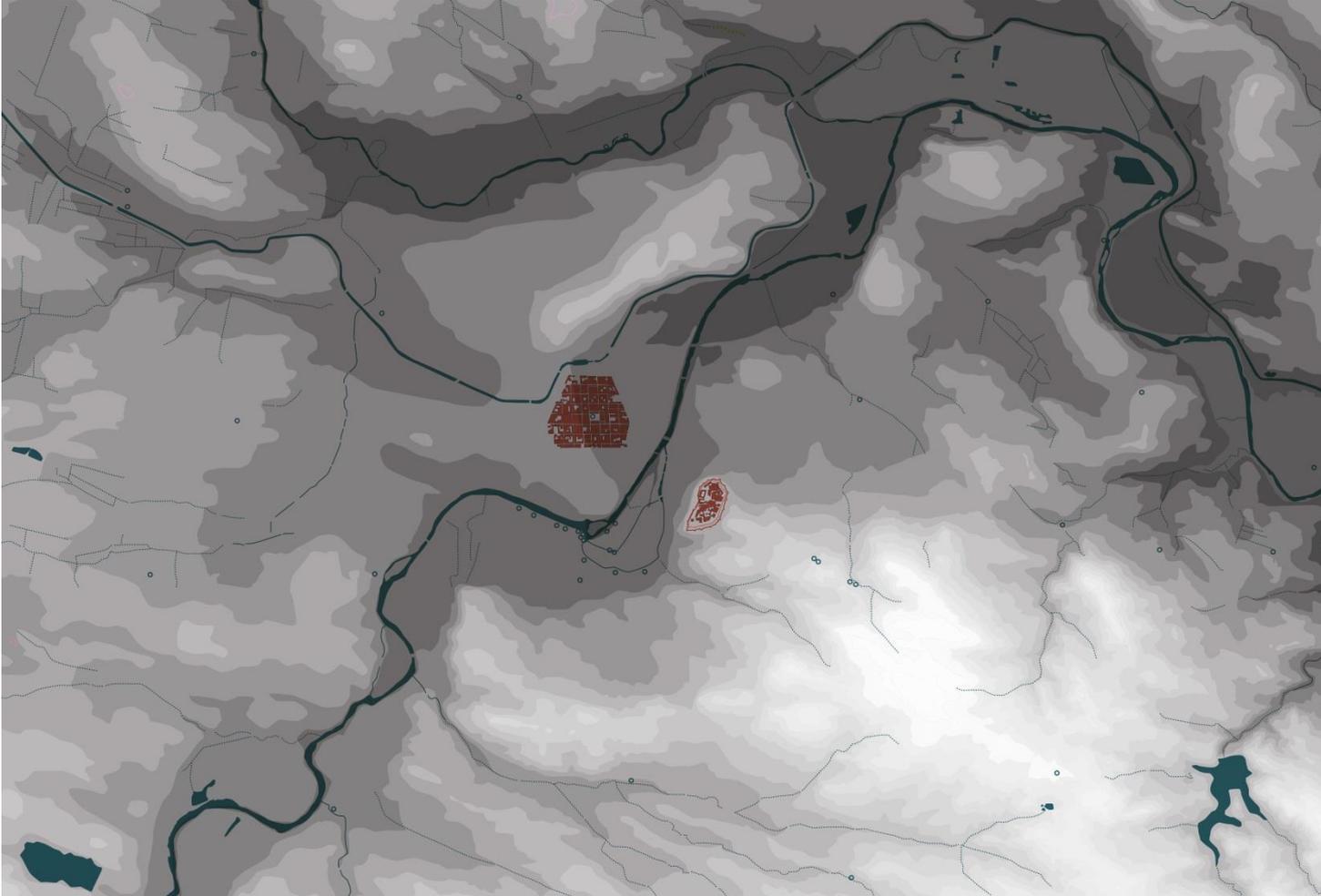
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cartes, cadastres et plans (échelle 1/25000)



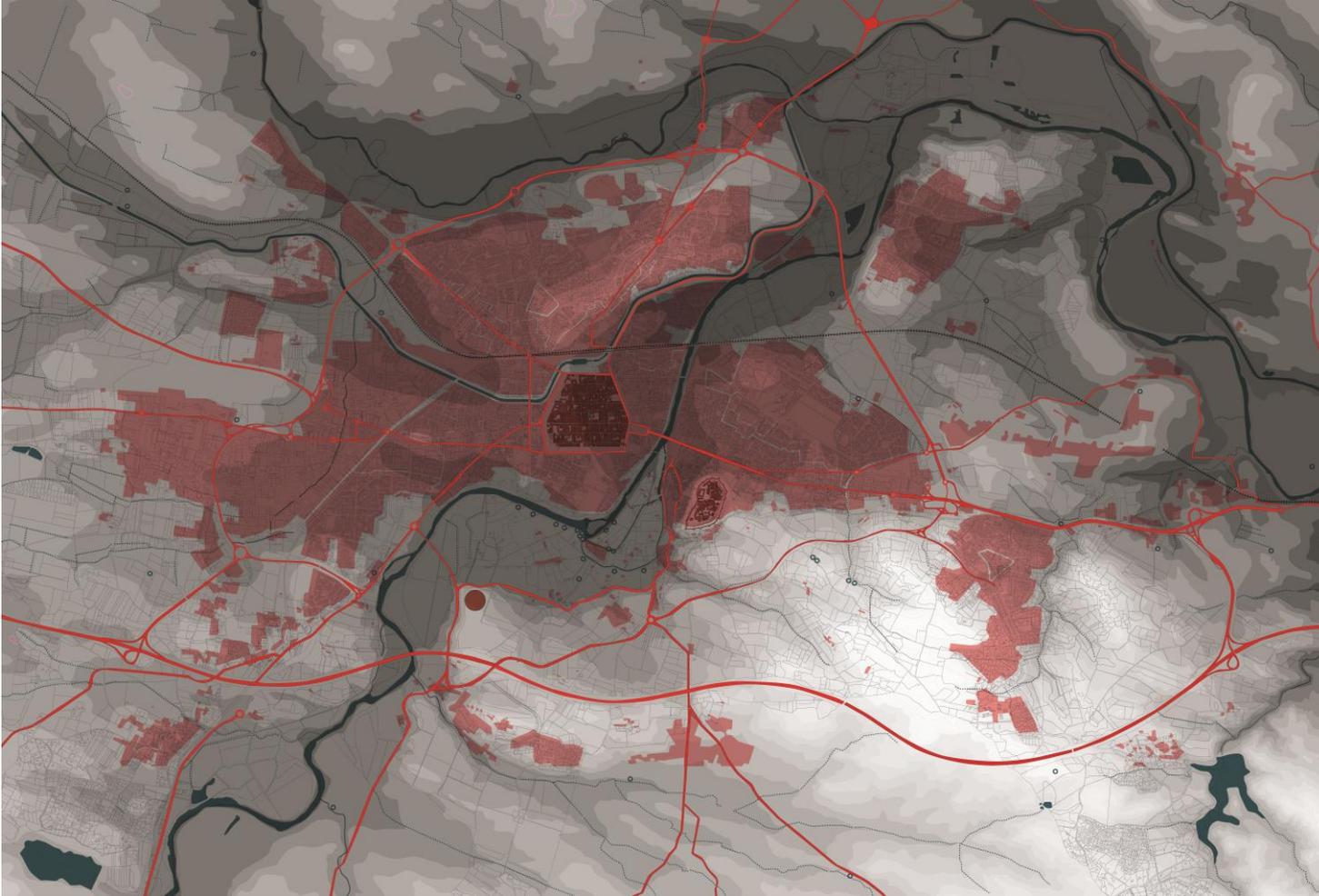
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cartes : topographie, hydrographie et implantation humaine



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage à partir de cartes : infrastructures et logiques d'urbanisation



■ **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage à partir de cartes : lecture de la végétation, des points hauts et systèmes de vues
- Lecture de paysage à partir de cartes anciennes (cadastre Napoléon) : lecture des évolutions dans le temps et dans l'espace
- Ressource / Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/>
 - Fond IGN avec possibilité de mettre en évidence les points clefs de l'analyse des territoires
 - Cartes anciennes (souvent Cadastre Napoléon) mais aussi photos aérienne (remonter le temps)

■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cadastre : Cadastre Napoléonien
 - La représentation date du XIXème siècle et traduit une représentation plus expressive que le cadastre actuel (relief, hydrographie, espaces urbains ...)



■ **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Lecture de paysage à partir de cadastre : Cadastre actuel
 - La représentation est le résultat du dessin de la propriété foncière



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cadastre : Cadastre actuel et photo-aérienne (actuelle et ancienne), comprendre les grandes tendances d'évolution
 - Exemple du Vignoble de CARCASSONNE – 1930 / 1950 / 1980



Fermeture progressive du paysage du fait de l'enfrichement
Fluctuation des emprises viticoles

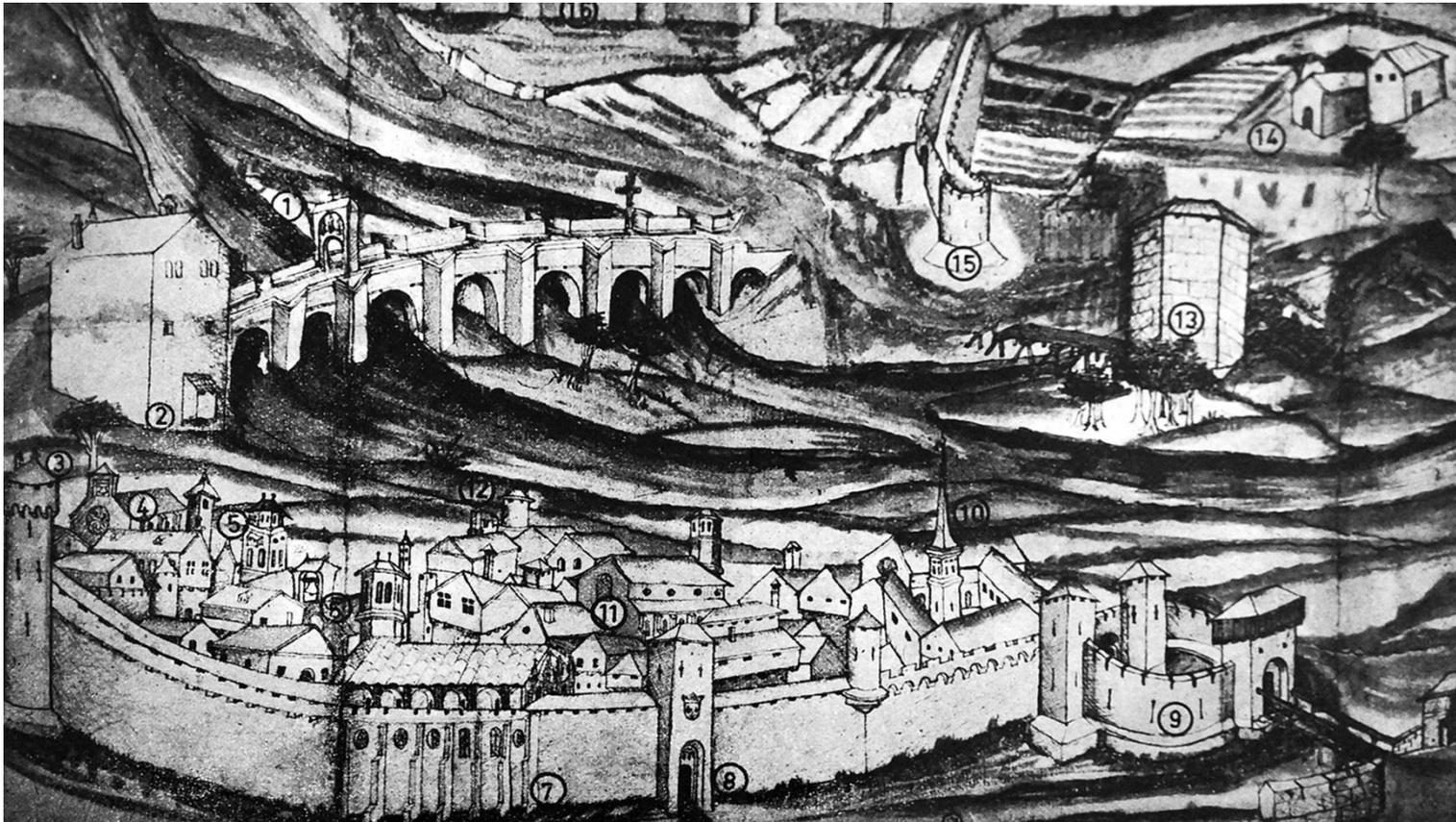
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cadastre : iconographie : l'ensemble des représentations permet de connaître les sites importants dans l'histoire et aujourd'hui
 - Les cartes postales : le bac d'une rive à l'autre de l'Aude
 - Ressource : archives numériques départementales (ex : <http://www.cg47.org/archives/accueil.htm>)



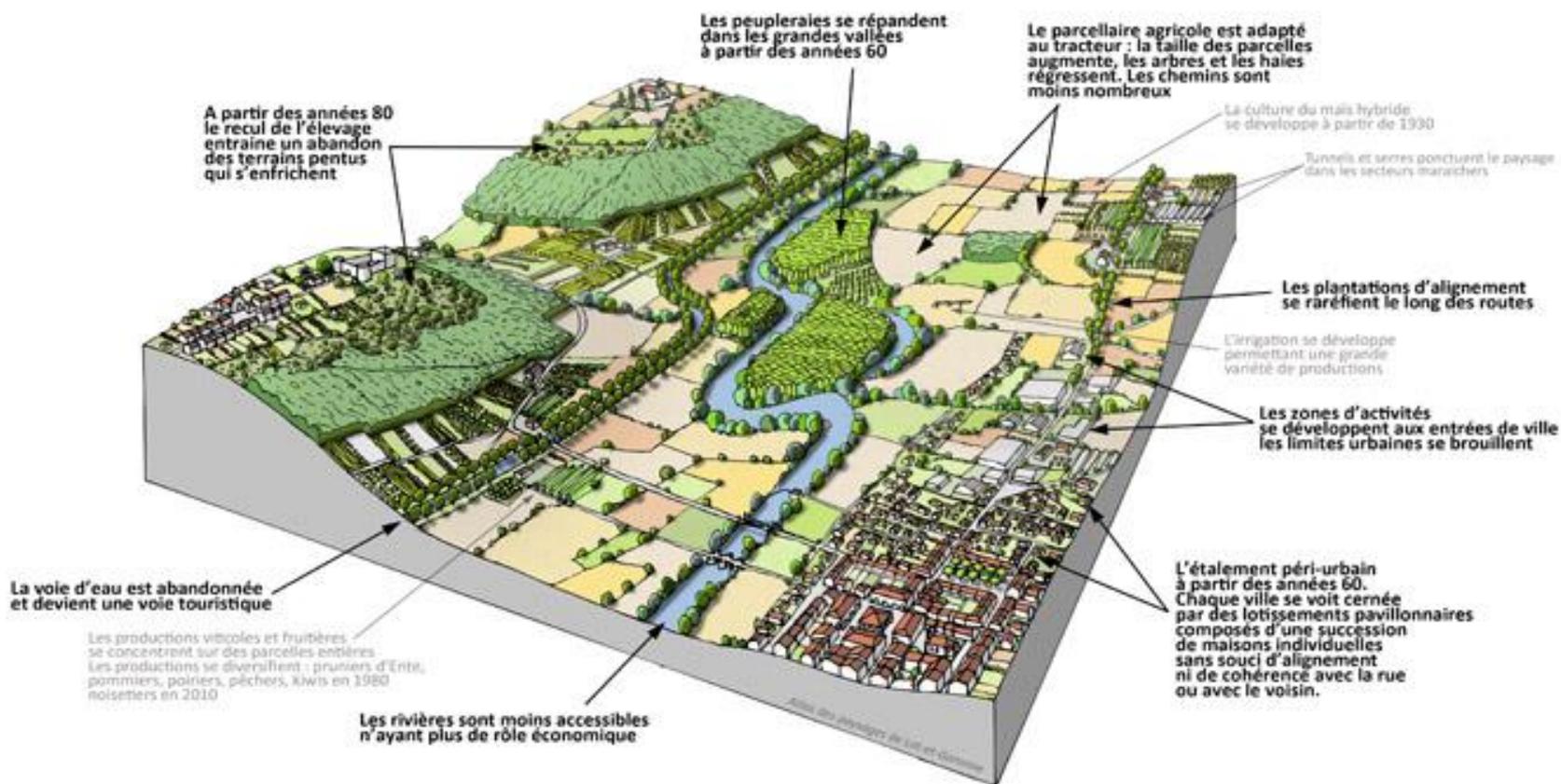
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage à partir de cadastre : iconographie : l'ensemble des représentations permet de connaître les sites importants dans l'histoire et aujourd'hui
 - Tableaux, gravures : les crues de l'Aude



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : le bloc paysager échelle des unités paysagère (Atlas des paysages 47)



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : le bloc paysager à l'échelle d'un projet d'infrastructure



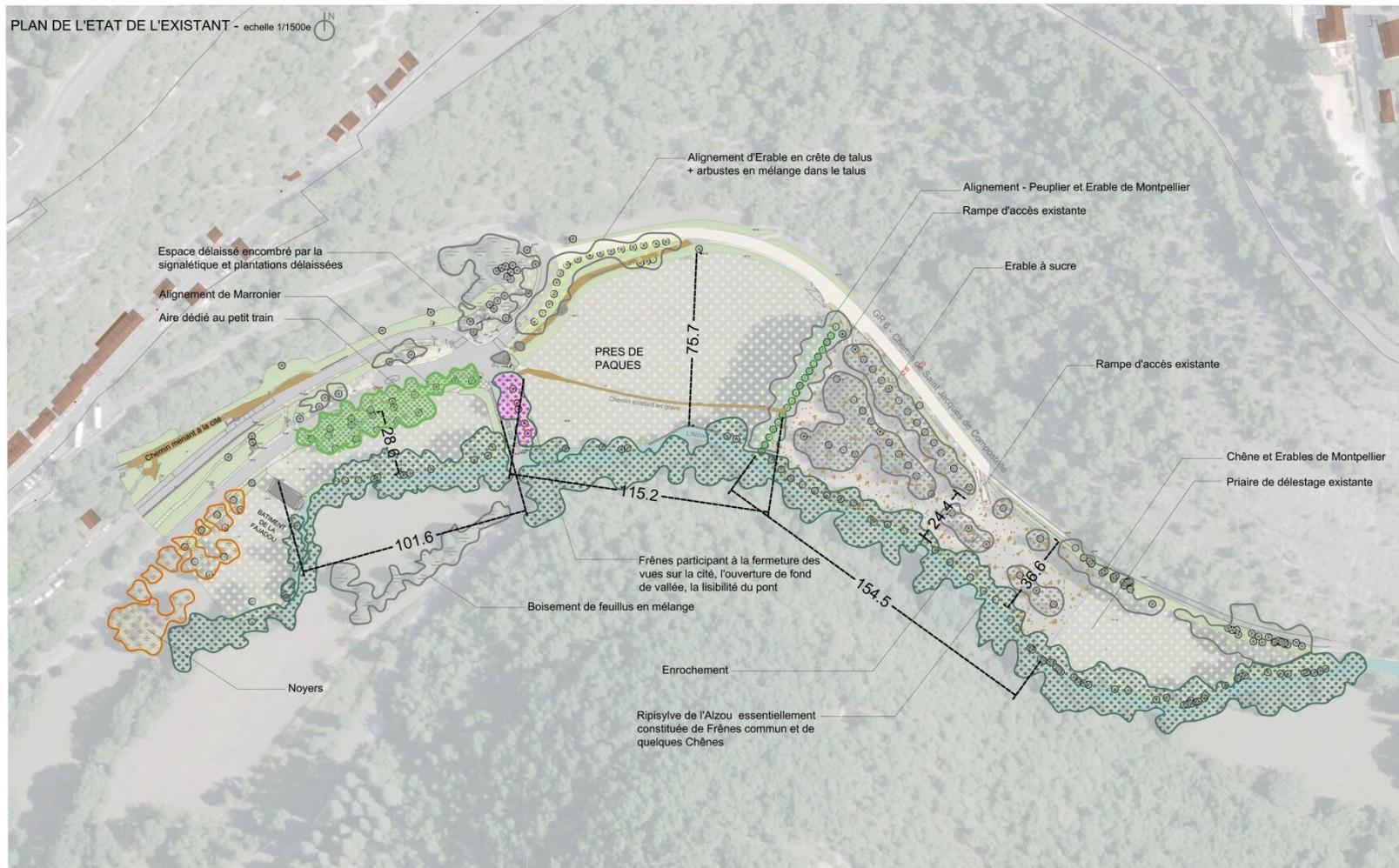
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : le bloc paysager à l'échelle urbaine



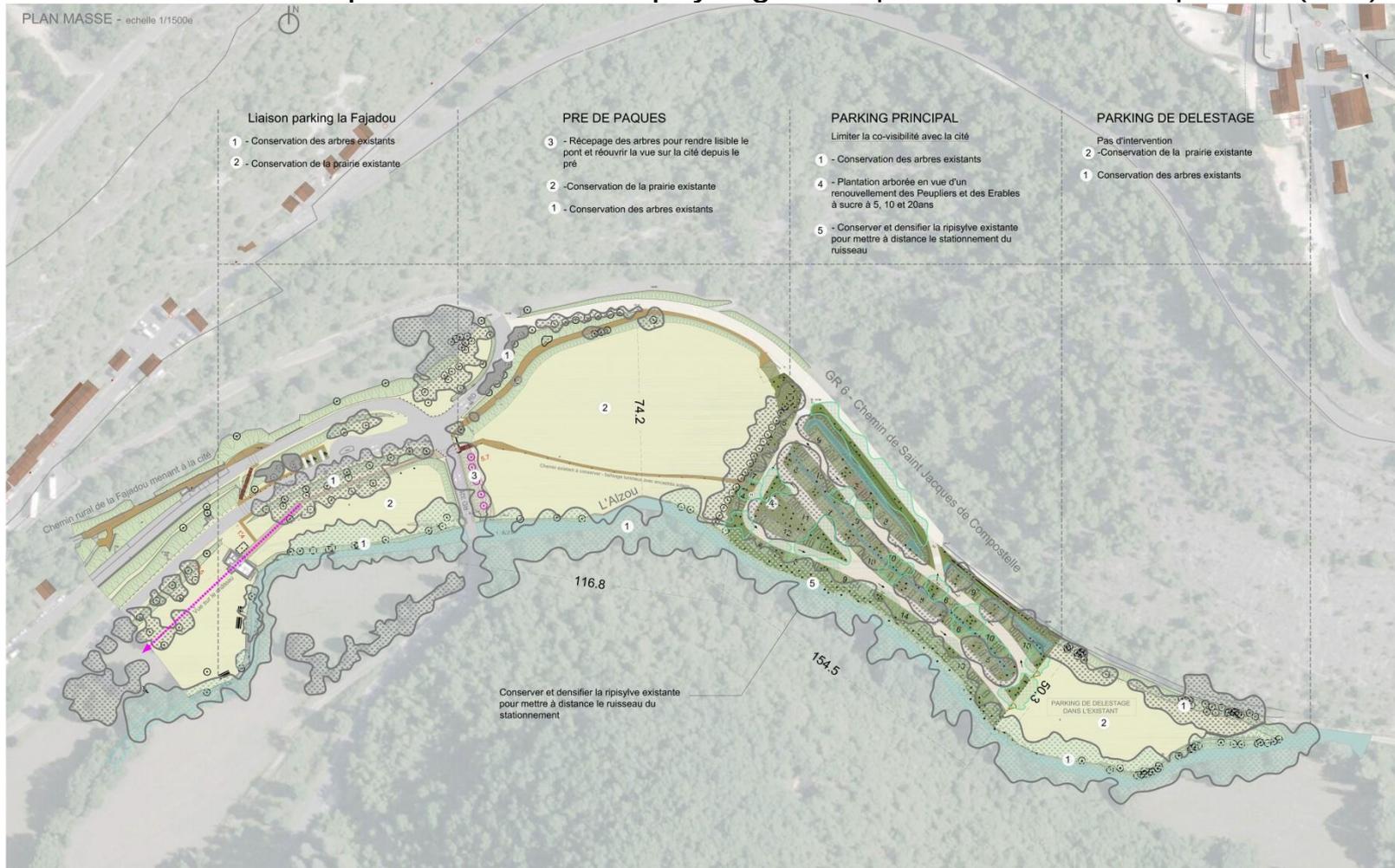
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : le plan de l'état de l'existant



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : le plan de l'état de composition (AVP)



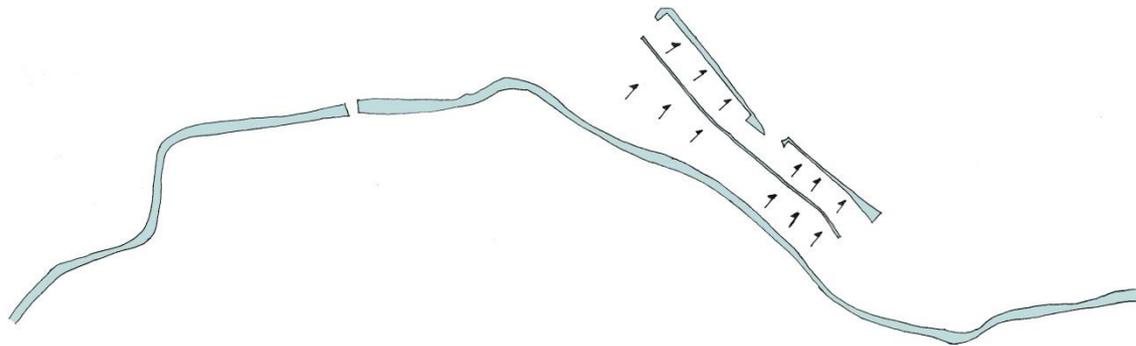
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : décomposition / l'existant



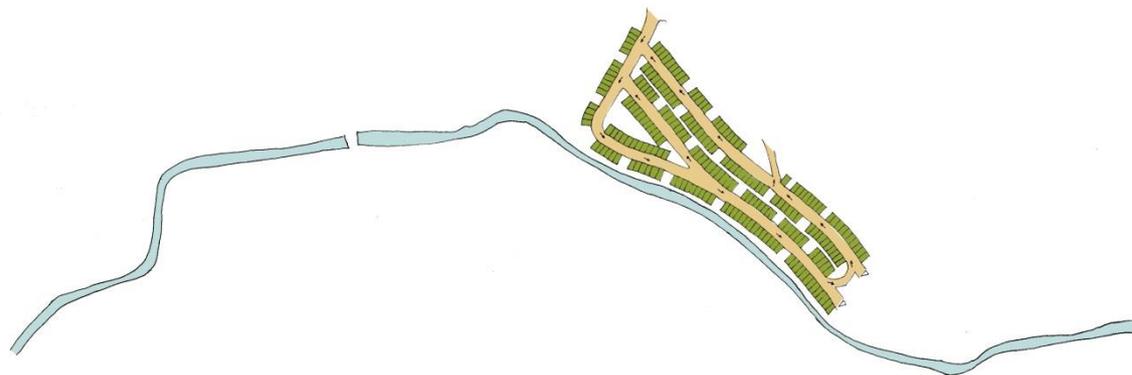
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : décomposition / la gestion des eaux



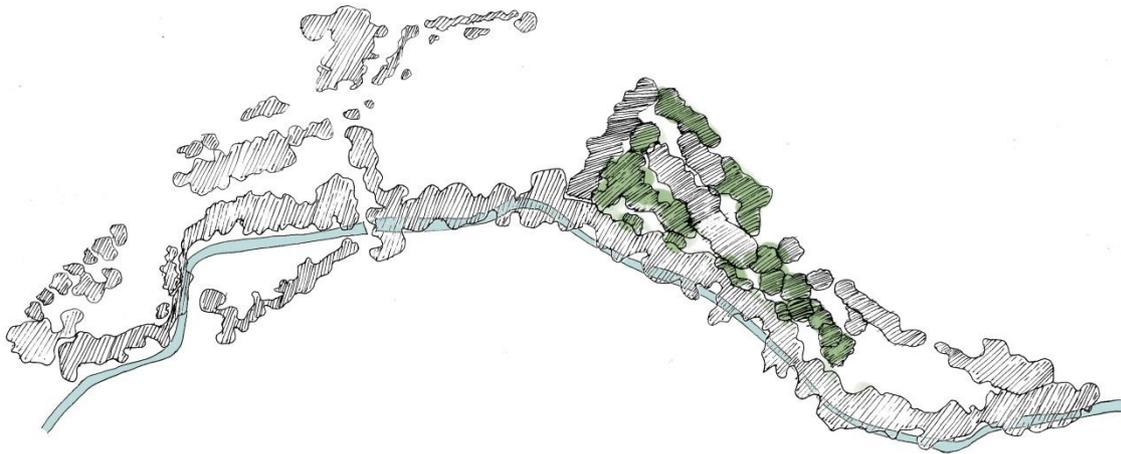
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : décomposition / la gestion des eaux



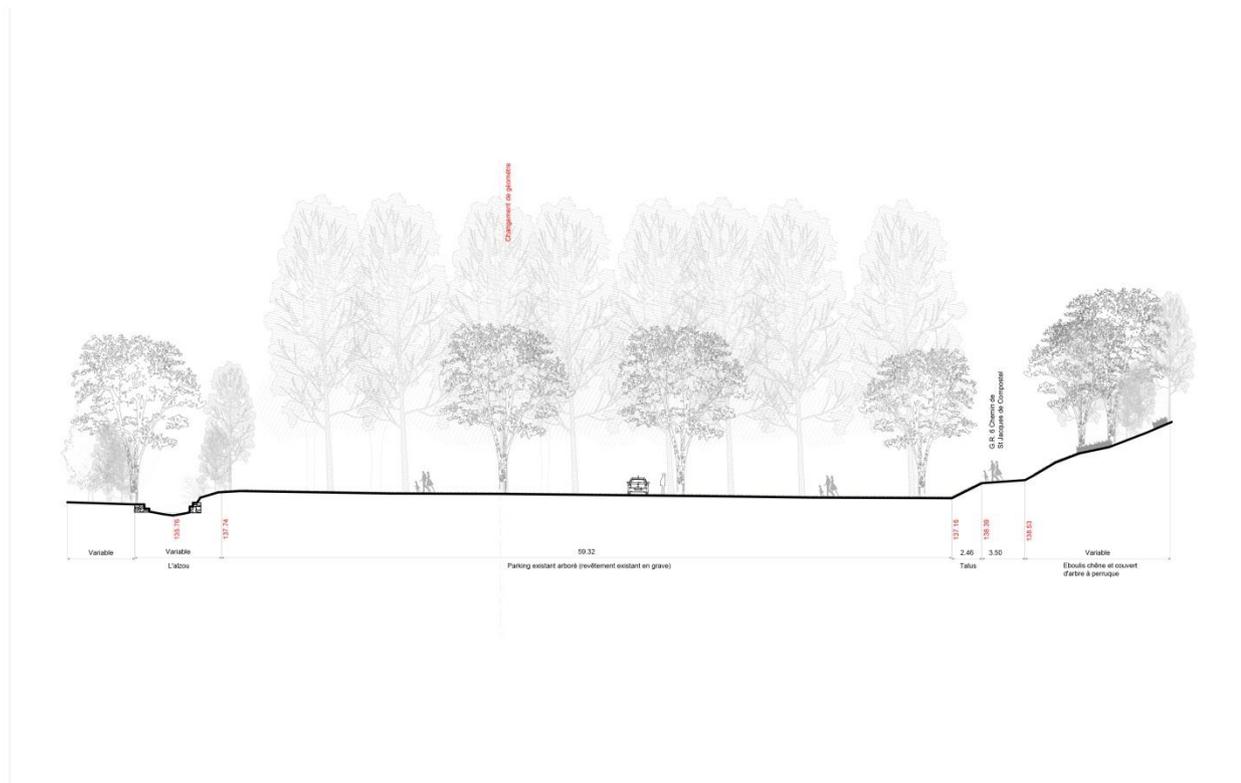
- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : décomposition / plantation



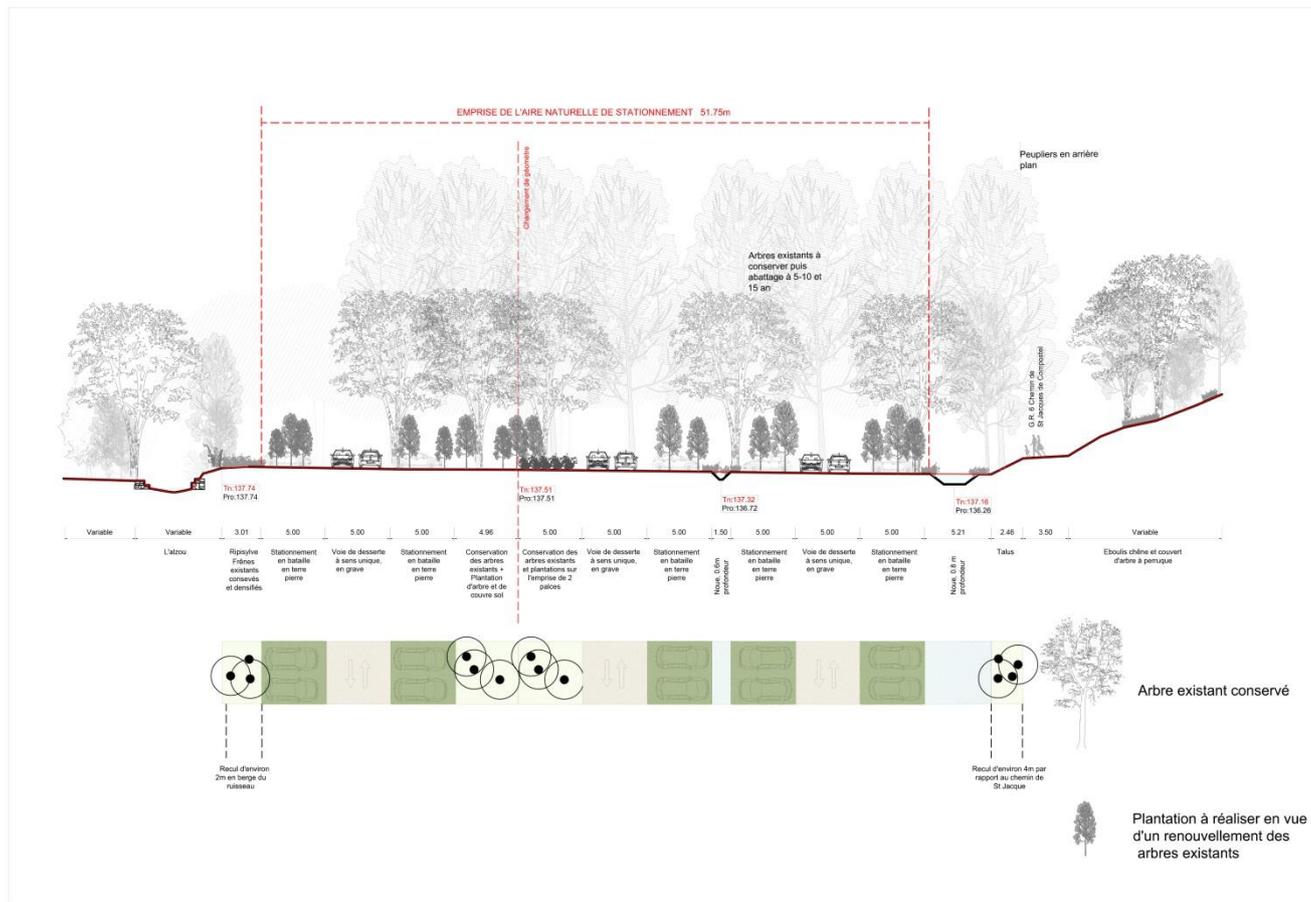
■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : la coupe état de l'existant



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : la coupe état de l'existant



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : l'axonométrie, intégration dans le contexte



- **COMPRENDRE UN PAYSAGE**

- Les modes de représentations des paysages : croquis de détail



■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les modes de représentations des paysages : exemple de « rendu »

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR - REQUALIFICATION DES BÂTIMENTS DE PREMIERS SERVICES ET AMÉNAGEMENT OU REQUALIFICATION DES PARKINGS D'ENTRÉE DE SITE - ESQUISSE JANVIER 2016

LA GARENNE - LE CHEMIN DE PIERRE ET LE CLOS

COUPE TRANSVERSAL BE - L'UNE DE L'EXISTANT - ÉCHELLE 1/2000

62.76

COUPE TRANSVERSAL BE - PROJET ÉCHELLE 1/2000

63.8

RÉFÉRENTIEL

Mur en pierre
Ouvriment entre deux murs - Rocamadour
Chemin entre deux murs - Rocamadour
Parking terre/pierre - Parc de Puyguyon - Agen
Signalétique en acier corten
Boisquet de buissons

PROJET

Projet : EP Garenne
Maitrise d'ouvrage : Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour
Maitrise d'œuvre : Atelier Arcadie - Sarl, E. PRIEUR, Paysagiste DPLG
225 rue Georges Bonnet - 33000 BORDEAUX
Tel. 05.53.53.63.68 mail : ep@atelierarcadie.com
Site internet : www.atelierarcadie-bordeaux.com

Coauteur

Atelier RK, Architecte
Rue Arcole 24 33000 MÉRIGNAC
Tel. 05.53.53.63.68 mail : contact@atelier-rk.com

CETAB ingénieur - SET Génie civil et VDI
81 rue André Aron 33000 BORDEAUX
Tel. 05.57.18.12.00 mail : cetab.sx@orange.fr

Modifications

Phase de diffusion
Conservation partielle du bâtiment pour création de WC

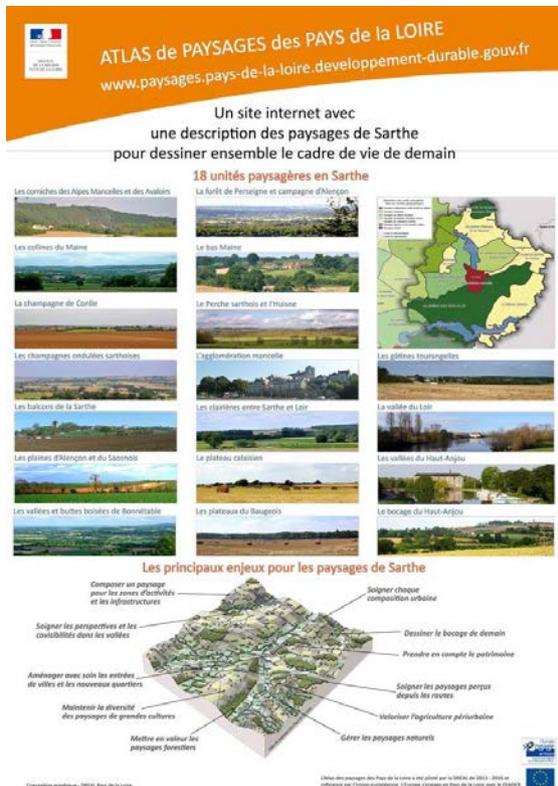
Date

Octobre
Décembre

BORDEAUX LE 11.01.2016 Dessiné par : Atelier ARCADIE

■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les outils et leurs limites : les Atlas de paysage
 - Connaissance des paysages établi à l'échelle des départements sous la forme d'unité de paysage



- La méthodologie est nationale et couvre la quasi-totalité du territoire
- Chaque unité de paysage est représenté par un bloc paysager
- Chaque unité est décrite au travers de ses grandes caractéristiques
- Les enjeux sont formulés de façon générale et souvent récurrent compte tenu de l'échelle de l'analyse paysagère
- La connaissance à une échelle plus locale ou dans un contexte précis n'est pas suffisante

■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

- Les outils et leurs limites : les documents d'urbanisme (PLUi)



Ville de
Forcalquier



**REVISION DU PLU DE FORCALQUIER
ATELIER DE LECTURE DE LA VILLE ET
DU PAYSAGE**

**SAMEDI 14 JANVIER À 10H00
À LA CITADELLE**

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, la commune vous convie à un atelier de « lecture de la ville et du paysage ».
*(En cas d'intempéries, la réunion pourra être décalée
au 21 janvier 2017 à 10h00, renseignez-vous en mairie, au service urbanisme,
ou consultez le site de la ville : <http://www.ville-forcalquier.fr/plu.html>)*



Organisation : Mairie de Forcalquier - 04 92 70 91 00

- Document réglementaire
- Analyse paysagère de plus en plus approfondie, souvent liée au patrimoine
- Analyse paysagère participative
- Dimension de projet P.A.D.D. et O.Q.P. / parfois urbanisme pré-opérationnel (plan de référence)
- Volet réglementaire souvent limité (clôture, petit patrimoine ...),
- Les sites, monuments historiques et les secteurs d'archéologie préventive doivent figurés aux pièces du dossier de PLU

■ COMPRENDRE UN PAYSAGE

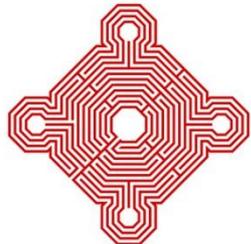
■ Les outils et leurs limites : les sites et abords de monuments historiques



Sites classés

- **Sites classés ou inscrits** au titre de la loi de 1930 "dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général"
 - Les périmètres de sites sont en ligne et gérés par la DREAL et l'UDAP (pour les sites inscrits). Les dossiers sont souvent étudiés conjointement entre ABF et inspecteur des sites
 - Pour de nombreux sites des plan de gestion sont établis, certains sites classés font l'objet d'OGS (Opération Grand Site de France)

MONUMENT



HISTORIQUE

- **Monuments historiques classés ou inscrits** : un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique
 - Les « abords » d'un monument historique sont protégés par un périmètre de protection de 500m devenu PPM (périmètre de protection modifié) s'intéressant aux parties essentielles des abords
 - Les monuments historiques sont gérés par la DRAC (Conservateur), l'UDAP (Architecte de Monuments Historiques)

- **LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU PAYSAGE**

- La DRAC
- L'ABF
- L'inspecteur des Sites

Organigramme à inventer

■ CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- Que doit-on attendre du volet paysage ?
- Les éléments de rendus en fonction des phases (loi MOP),
 - **Le processus** de maîtrise d'œuvre est rythmé par différentes phases :
 - DIA : Diagnostic
 - EP : Etudes préliminaires
 - AVP : Avant Projet
 - PRO : Projet
 - ACT : Assistance au contrat de travaux
 - DET : Direction de l'Exécution des Travaux
 - AOR : Assistance aux opération de réception
 - **La phase amont** : dans l'idéal la connaissance du projet devrait être connu en phase DIA et EP pour intégrer la « contrainte paysagère » . Phase de dialogue idéal et indispensable entre le porteur de projet et l'état (cf. travail des inspecteur des sites sur les paysages)
 - La phase autorisation pour les projets de paysage s'appuie sur l'AVP, à ce stade il est très difficile de demander des ajustements du projet
 - En phase chantier : un suivi ponctuel peut être réalisé par l'inspecteur des sites et ou l'ABF
 - En phase AOR : la conformité au plans initiaux peut être exigée

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- les éléments objectifs de fragilité d'un projet en dehors de l'insuffisance de l'étude d'impact et des cas réglementaires précis
 - Absence d'étude et d'analyse paysagère à différentes échelles
 - La seule reprise des caractéristiques et enjeux issus de l'Atlas des paysages est insuffisant
 - Le projet de paysage doit se décliner à différentes assiettes de visibilité (proche-lointain)
 - Le projet de paysage doit démontrer que l'installation est intégrée à son contexte paysager et ne pas se résumer à un traitement par des plantations
 - Absence de prise en compte du champs de visibilité avec un monument historique
 - Absence de prise en compte d'un site classé ou inscrit dans l'élaboration du projet (avis de la commission départementale des sites et paysages)
 - Absence de prise en compte des dispositions réglementaires en matière de fouilles archéologiques préventives

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- les éléments objectifs de fragilité d'un projet en dehors de l'insuffisance de l'étude d'impact et des cas réglementaires précis
 - Absence de prise en compte de règles issues du document d'urbanisme
 - Rupture d'échelle entre l'installation et le contexte paysager

- Explication par l'exemple éolien

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- Mesures ERC et projet de paysage

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- Mesures ERC et projet de paysage

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- L'impact d'une implantation bâti ou non bâti
- dans le site (perception d'ensemble)
- dans la topographie (déblais, remblais
-
- L'impact fonctionnel : la gestion des eaux pluviales (tuyaux, bassins, noues...)
-

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET**
- Le traitement des limites
- le traitement des limites à l'échelle locale
- le traitement à l'échelle d'un « bassin visuel »
- Mieux penser l'implantation des installations et l'implantation des infrastructures
- Gestion des flux et stationnement
- Les plantations
-
- Refus :
- Situations nécessitant d'aller vers un refus (exemples)
- Apports de la jurisprudence ?

FIN



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr